

Public et prérequis

Aucun

- Chefs d'entreprise
- Cadres dirigeants
- Salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Les objectifs

Comprendre et analyser le mécanisme de la tarification annuelle

Intégrer les effets de la tarification dans la gestion de l'entreprise

Proposer et développer des méthodes et des moyens d'amélioration de la gestion des AT et des MP

Permettre aux participants d'estimer l'enjeu économique de la prévention des accidents

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La pédagogie repose sur les pratiques et expériences des participants. Notre démarche fait alterner apports d'informations, échanges d'expériences, témoignages et mises en situation. Cette formation est animée par des spécialistes de la prévention et des risques.

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

Notions de législation et de réglementation en matière de santé et sécurité au travail

- Enjeux de la prévention AT / MP
- Obligations de l'employeur et du salarié
- Principes généraux de prévention
- Information et formation

Modalités de la déclaration de l'accident du travail

Maladie professionnelle

Procédures

Tarification et son compte

- Compte employeur
- Tarification

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Epinal

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Coût de l'accident du travail

Ristournes et subventions

- Ristournes sur les cotisations, les avances et les conventions d'objectifs
- Minoration de taux des A.T trajet

Modèles de procédures

- Déclaration d'A.T
- Documents à remettre au salarié en mission
- Accident provoqué par un tiers, M.P, soins A.T légers
- Registre des accidents de travail bénins

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour